

INFO RAPIDE n°102 – le 08 mars 2026



Edito : La journée du 8 mars, encore plus d'actualité

Edito : 8 mars : plus que jamais, défendre les droits des femmes.

La Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, revêt cette année une importance toute particulière dans un contexte mondial assombri par les remises en cause de droits que l'on pensait acquis.

Dans plusieurs pays, des responsables politiques affichent ouvertement leur volonté d'opérer des retours en arrière sur des sujets fondamentaux, parmi lesquels les droits des femmes occupent une place centrale. Ces signaux sont inquiétants. **Ils nous rappellent que rien n'est jamais définitivement acquis.**

Les périodes de crispation politique et sociale voient souvent resurgir des idées que l'on croyait reléguées au siècle dernier. Et, trop souvent, les premières à subir les conséquences des replis identitaires, des discours sexistes ou des politiques régressives sont les femmes.

Le combat pour l'égalité n'est jamais totalement gagné pour la moitié de l'humanité. Le 8 mars n'est pas une simple date symbolique : c'est un temps de visibilité, de mobilisation et de rappel collectif. Mais l'engagement, lui, doit se poursuivre tout au long de l'année.



Vous trouverez ci-dessous différentes actions portées par des associations et des institutions au Pays basque à l'occasion de cette journée du 8 mars.

Autant d'initiatives qui participent, chacune à leur manière, à faire progresser l'égalité et à défendre les droits des femmes.



Le planning familial : Un guide pour les communes

À l'approche des élections municipales de 2026, le Planning familial de l'Isère publie des recommandations pour promouvoir des communes féministes, engagées en faveur de l'égalité, de l'accès aux droits et de la santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous.

Fort de son action quotidienne sur le terrain (centres de santé sexuelle, prévention des violences, éducation à la vie affective et sexuelle, accompagnement des personnes), **le Planning familial 38** met son expertise au service de propositions concrètes. Ces recommandations visent à aider les candidat·es et les citoyen·nes à construire et évaluer des programmes municipaux réellement égalitaires.

Vous pouvez prendre connaissance des recommandations du planning familial en cliquant [ICI](#)



Rapport 2026 sur l'état des lieux du sexisme en France : la menace masculiniste

Le Haut Conseil à l'Égalité a publié son rapport annuel 2026 sur l'état du sexisme en France, centré cette année sur la montée de la menace masculiniste.

Un an après avoir constaté une forte polarisation de la société sur les questions d'égalité, le rapport souligne une évolution préoccupante : certaines formes de sexisme hostile ne sont plus seulement des comportements individuels isolés, mais s'inscrivent désormais dans des dynamiques collectives et idéologiques structurées.

Le baromètre 2026 repose sur une enquête menée par Toluna Harris Interactive auprès de 3 061 personnes de 15 ans et plus, représentatives de la population française.

Le questionnaire a été enrichi pour mesurer l'adhésion aux thèses masculinistes. Le rapport a été élaboré par la commission « Stéréotypes et rôles sociaux » du HCE.

Le document distingue deux formes de sexisme :

- **Le sexisme paternaliste** : une forme quotidienne, apparemment bienveillante, qui maintient en réalité une hiérarchie entre les femmes et les hommes.
- **Le sexisme hostile** : une forme plus violente, marquée par l'hostilité, la dévalorisation ou des attitudes agressives envers les femmes.

Vous pouvez prendre connaissance du rapport en cliquant [ICI](#)



La commission extra communautaire égalité femme/homme

La commission extracommunautaire "égalité femmes/hommes" existe depuis le 21 janvier 2021 à la CAPB. La CFDT y siège de façon régulière, participante aux divers travaux de cette commission.

Il s'agit d'une commission extracommunautaire ouverte à la société civile (élus de la CAPB, associations féministes et de droits des femmes, syndicats de salarié.es, Conseil de développement...) chargée d'animer et de suivre la mise en œuvre du plan d'actions d'égalité.

Cette instance a signé à l'unanimité la **Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale**, qui sert de cadre à ses travaux et actions.

La Commission a accompagné la rédaction et la publication du **Guide pratique « Égalité entre les femmes et les hommes »** à destination des 158 communes membres de la CAPB. Ce guide propose des pistes concrètes d'actions communales (référénts égalité, commissions participatives, communication inclusive, lutte contre les violences sexistes, sensibilisation scolaire...).

La Commission organise régulièrement des campagnes pour faire vivre l'égalité sur le territoire autour de la journée du 8 mars :

- « **Respectées** », campagne de communication pour le respect des femmes (8 mars 2022).
- **Campagne de visibilité des femmes** mettant en lumière des figures féminines du territoire (8 mars 2023),
- « **L'égalité, c'est sport !** » – campagne autour de la place des femmes dans le sport (8 mars 2024).
- « **Et si c'était vous ?** » – campagne pour encourager l'engagement politique des femmes à l'approche des municipales de 2026 (8 mars 2025).

Cette année la campagne autour de la journée du 8 mars est intitulée « **Une fois pour toutes** ».

La campagne met en lumière des femmes, à travers des portraits peints, chaleureux et contemporains.

Trois grands thèmes structurent les visuels et les messages : la parité et l'engagement citoyen, l'égalité salariale et professionnelle, et la liberté de choisir sa vie.

Autant de combats essentiels qui traversent le quotidien des femmes, dans la sphère publique comme privée.





La mandature 2020-2026 s'achève avec le départ de la Présidente de la Commission extra communautaire Mme Martine Bisautta.

Milesker Handi bat Martine pour tes nombreux combats syndicaux, sociétaux et politiques !

Après les municipales, la CFDT répondra présente de nouveau dans la future commission, étant pour nous acquis que la poursuite de la commission ne serait être remise en cause lors de la prochaine mandature, d'autant plus dans le contexte actuel.



Le rapport égalité Femme/Homme / plan d'action à la CAPB, des outils pour changer la donne

A l'orée de la journée du 8 mars, il est important de rappeler les outils que nous avons à notre disposition sur la question de l'égalité Femme / homme dans nos collectivités.

Dans une collectivité territoriale, [le rapport égalité femmes-hommes](#) est un document obligatoire qui dresse un état des lieux des inégalités entre les femmes et les hommes, à la fois en interne (agents de la collectivité) et dans les politiques publiques locales (actions menées pour les habitant·es).

Il s'inscrit dans le cadre de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014.

Quelques points d'analyse ci-dessous du rapport 2025 de la CAPB :

1/ Effectifs

- Progression plus forte du nombre de femmes entre 2023 et 2024.

- Répartition relativement équilibrée entre femmes et hommes sur emplois permanents.
- Surreprésentation féminine en catégories A et B.
- Catégorie C majoritairement masculine.
- Filière technique très masculine (76 % d'hommes).
- Filières administrative, filières animation et culturelle très féminisées.
- Filières sociale, médico-sociale et médico-technique exclusivement féminine.

2/ Organisation du travail

- 72 % des temps partiels sont occupés par des femmes (de droit et sur autorisation)
- Diminution notable des hommes en temps partiel de droit en 2025 (-16 hommes)
- En parallèle, le nombre d'hommes positionné à temps partiel sur autorisation a doublé en entre 2024 et 2025.
- Télétravail en hausse (508 agents en 2024) :
 - 68 % des bénéficiaires sont des femmes.
 - 74 % des jours télétravaillés sont pris par des femmes.

3 / Rémunération

- Les écarts s'expliquent principalement par :
 - Différences d'âge moyen (hommes plus âgés en moyenne).
 - Temps partiels majoritairement féminins.
 - Surreprésentation masculine dans les filières techniques générant des primes (astreintes, heures supplémentaires).

4 / Carrières et formation

- Avancements et promotions relativement équilibrés.
- 230 recrutements en 2024 :
 - Hausse de la part des femmes sur emplois permanents (+6 %).
 - 60 % des saisonniers recrutés sont des femmes.
- Forte augmentation des formations sécurité, qui sont en lien avec les obligations réglementaires de formation initiale ou de recyclage.
- Le nombre d'agent inscrit aux formations en langue basque est stable en comparaison avec 2024.
- Une formation de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes est en cours de déploiement

L'index égalité professionnelle 2024 de la CAPB est de 76/100 (légèrement au-dessus du seuil légal de 75).

Au-delà de ces chiffres, des pistes restent à travailler, car même si l'index permet à notre collectivité de présenter un bilan au-dessus du seuil de 75/100, cela ne doit pas nous

affranchir d'interroger nos actions au sein de nos deux collectivités sur des points ne rentrant pas dans le calcul de l'indice.

L'index de l'égalité professionnelle pour la Communauté d'Agglomération Pays basque s'établit comme suit pour 2024 :

- **A/ L'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes** pour les fonctionnaires est de 44 / 50 points, c'est un bon résultat... mais les écarts sont analysés à catégorie équivalente. Or la filière technique (majoritairement masculine) concentre les astreintes, les heures supplémentaires et les primes spécifiques ;
- **B/ L'écart global de rémunération** entre les femmes et les hommes pour les agents contractuels recrutés sur emploi permanent est de 14 / 15 points ;
- **C/ L'écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes** est de 14 / 25 points, point faible signifiant des écarts persistants dans l'accès à la promotion et potentiellement un plafond de verre, surtout en catégorie A ;
- **D/ Le nombre d'agents publics** du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations est de 4 / 10 points. Cette cotation révèle une sous-représentation féminine parmi les postes les mieux rémunérés et sûrement une faible part de femmes en direction générale ou postes techniques stratégiques. **A noter que c'est un indicateur clé du pouvoir décisionnel.**

Soit un index de l'égalité professionnelle de 76 / 100 points.

Il est à relever que l'index ne mesure pas :

- Impact des interruptions de carrière
- Charge mentale
- Accès différencié aux astreintes et primes
- Répartition des responsabilités managériales
- Climat sexiste ou micro-agression

Au niveau des obligations réglementaires, la collectivité a mise en œuvre [un Plan d'Action](#) pour lutter contre les inégalités femme/homme.

Action type réalisée : Des formations internes sur cette thématique mises en place à la CAPB.

Cependant à la lecture de ce document socle, des actions prévues à destination du personnel sont restées lettre morte comme le recensement des attentes du personnel en la matière.



Evènements sur le Pays basque autour du 8 mars

1. Bayonne : Mobilisation militante et culturelle

- **Manifestation et Grève Féministe** : Le dimanche 8 mars, un grand rassemblement est prévu à **11h00, Place de la Liberté**. Les organisations (PAFI,

Planning Familial, syndicats CFDT / CGT / FSU) appellent à une "grève du travail, des tâches domestiques et de la consommation".

- **Atelier "Ahizpatasuna" (Sororité)** : Le samedi 7 mars au **Gaztetxe de Bayonne** (Quai de Lesseps), l'association PAF! organise un atelier d'exploration militante et d'échanges à partir de podcasts (entrée gratuite).

2. Biarritz : "Parcours de Femmes" (Santé et Sport)

La ville propose un programme axé sur le bien-être au **Casino Municipal** :

- **Vendredi 6 mars (dès 16h)** : Conférences sur la santé mentale, l'équilibre émotionnel et l'accès aux soins pour les femmes.
- *"Parcours de Femmes"* au Colisée du 6 au 8 mars dans le cadre de la Journée des droits des femmes, avec des associations et des femmes inspirantes.
- **Dimanche 8 mars (dès 9h30)** : Réveil musculaire, yoga, ateliers nutrition et projections suivies de témoignages sur la place des femmes dans le sport.

3. Anglet : Journée d'échanges à l'Espace Lespes

L'association AMMETS 64 propose une journée continue le **dimanche 8 mars (10h-21h)** :

- Exposition "Des femmes hautes en couleur".
- Séances de méditation et de respiration guidées.
- Pique-nique partagé à midi et atelier d'écriture "Mots de passe" l'après-midi.
- Atelier "Cuisinons ensemble" pour clôturer la journée.

4. Hendaye & Urrugne : Culture et traditions

- **Urrugne (Place René Soubelet)** : Le 8 mars, animations musicales par *Kuxkuxtu* à 11h, suivies des concerts de *Betty Béa* (16h30) et *Badian Bele* (17h30). Une exposition sur le chemin vers l'égalité se tient tout le week-end.
- **Urrugne** : Exposition : droit des femmes, le chemin vers l'égalité
- **Hendaye** :
 - **Dimanche 8 mars (11h30)** : *Soka Dantza* féminine sur la Place de la République.
 - **Cinéma Les Variétés** : Programmation spéciale de trois films engagés, dont un documentaire sur l'artiste basque Lurdes Iriondo.
 - **Prévention** : Distribution de "violentomètres" (sacs à pain) dans les boulangeries de la ville durant toute la semaine.

5. Autres actions notables

- **Garazi** : Campagne de visibilité portée par la Commission Égalité de l'Agglomération et les associations du réseau EBA (Egiazko Berdintasunaren Alde).

Parce que les inégalités existent encore, la CFDT se bat tous les jours pour l'égalité de tous !

Cfdt:
capb/cias
Pays Basque

#8mars

#JournéeInternationaleDesDroitsDesFemmes



Permanence téléphonique tous les jours au
> 05 59 25 37 14

Nous restons plus que jamais à votre écoute et à votre disposition.

En 2025 vous souhaitez adhérer à la CFDT ? C'est par [ICI](#)



Vous souhaitez nous rencontrer ?

- Vous voulez nous transmettre vos remarques ?
- Vous voulez vous syndiquer et rejoindre notre collectif ?
- Vous souhaitez une heure d'info syndicale dans votre pôle ou service ?

... Contactez-nous ! Venez rejoindre notre collectif !

Notre permanence est ouverte à tous et à toutes.

Nos bureaux sont situés au Centre Technique de l'environnement - Bâtiment A - 17 Av. Marcel Dassault - Anglet.



Syndicat CFDT de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
15 Av. Foch - 64100 Bayonne - Tel : 05 59 25 37 14 - Mail : cfdt.capb@gmail.com
Facebook : Cfdt Pays Basque Agglomération capb - www.cfdtcapb.fr

Pour votre information : La fédération nationale Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 70 000 adhérents.